

# Economie circulaire

## Atelier synergies inter-entreprises



SAVE THE DATE

**Lundi 16 octobre 2023 de 14h à 17h**

### à Villeneuve-Tolosane

Toulouse Métropole et la commune de Villeneuve-Tolosane vous proposent un atelier économie circulaire afin de mettre en place des synergies entre les entreprises de la métropole.

Entreprises industrielles, du BTP, commerces, artisans, restaurateurs... Cet atelier vous permettra d'identifier et valoriser vos besoins en termes de matière, d'eau, d'énergie, de services, équipements, déchets, logistique et ressources humaines.

Véritable levier de performance, les synergies éco-industrielles permettront ainsi d'optimiser vos coûts de fonctionnement.

#### Programme :

**13h45** : accueil café

**14h** : introduction par **Romain Vaillant**, maire de Villeneuve-Tolosane et vice-président de Toulouse Métropole

**14h30** :

- Présentation de l'économie circulaire et des synergies d'économie circulaire
- Travail en atelier
- Synthèse et planification de la suite des travaux
- Conclusion

**17h** : moment de convivialité

**JE M'INSCRIS**

Nombre de places limité

Majorat  
32, boulevard des écoles  
31270 Villeneuve-Tolosane

**Au cœur de  
votre quotidien**



villeneuve-tolosane.fr

**toulouse  
métropole**

Les données recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel dans le but de favoriser le développement de circuits courts et de boucles d'économie circulaires. Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la Direction de l'Action Économique – Mission Économie circulaire. Les agents habilités et les bureaux d'études prestataires sont destinataires des données qui seront conservées 3 ans. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à Mission Économie circulaire - Direction de l'Action Économique – Toulouse Métropole 6 rue René Leduc Toulouse Cedex 5 ou par email à [contactsentreprises.dae@toulouse-metropole.fr](mailto:contactsentreprises.dae@toulouse-metropole.fr). Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.» La personne qui souhaite retirer son consentement devra l'indiquer par voie postale à Toulouse Métropole Mission économie circulaire - Direction de l'Action Économique 6 rue René Leduc Toulouse Cedex 5 . Le retrait sera effectif dans un délai de 1 mois à réception dudit courrier.